



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 juillet 2023

Avenant à l'accord de filière « Chêne » : Mérandiers et tonneliers s'alarment d'avoir, une fois encore, été écartés des négociations

La filière merranderie-tonnellerie a appris par voie de presse que l'accord de filière "Chêne", conclu en février 2022, a été renouvelé le 12 juillet dernier, en présence du Ministre de l'Agriculture et des signataires. Le texte initial est reconduit en l'état avec l'ouverture de différents chantiers de discussion.

Mérandiers et tonneliers, filière d'excellence du chêne, s'alarment d'avoir une fois encore été écartés des négociations. Ils avaient pourtant alerté la Ministre des PME, Olivia Grégoire, de leurs difficultés à se faire entendre, lors de sa visite de la Tonnellerie Bel Air le 16 juin dernier, qui s'était engagée à avertir ses collègues de l'Agriculture, de l'Environnement et des Finances. Leurs représentants avaient également fait part de leur souhait d'être pleinement associés aux accords les concernant à Valérie Metrich-Hecquet, directrice de l'Office National des Forêts (ONF), rencontrée le 10 juillet.

Ils regrettent donc que Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture, ne les considère pas comme des acteurs de la filière « Chêne ». Mais peut-être ignore-t-il que les approvisionnements de la filière merranderie-tonnellerie représentent 48% du chiffre d'affaires de l'ONF pour le chêne en forêts domaniales et 31% sur l'ensemble des forêts publiques ? Qu'elle est son premier client en valeur ? Et que son activité est, dans notre balance commerciale, la seule de la filière bois à être excédentaire ?...

Dans sa version initiale, l'accord de filière "Chêne" prévoyait notamment le développement de la contractualisation pour sécuriser durablement les approvisionnements. Or, en garantissant aux scieries 50% du volume de bois disponible, dont un tiers quitte l'Union européenne, ce procédé lèse lourdement la merranderie-tonnellerie et la prive d'une ressource à laquelle elle apporte pourtant une forte valeur ajoutée.

Également prévu dans l'accord, le Label UE était présenté comme la réponse la plus concrète à mettre en œuvre. L'amont forestier s'était engagé en sa faveur et devait le proposer systématiquement aux propriétaires. Là encore, ses effets laissent la profession plus que sceptique.

« Malgré nos demandes incessantes auprès du Ministre, nous ne sommes pas entendus, ni même consultés, réagit Vincent Lefort, président du Syndicat des Mérandiers de France. Notre profession manque de matière première en raison d'un dérèglement énorme de la commercialisation du chêne et fait subir à la filière vins et spiritueux des hausses très importantes. Les contrats chêne ne satisfont personne et l'ONF se voit prendre des directions dangereuses. Aujourd'hui nous manquons de ressource et le chêne façonné pour les contrats se perd en plein été en forêt, faute d'une commercialisation réactive et rapide. »

« Le Ministre de l'Agriculture ne mesure pas la gravité de la situation, déplore Jean-Luc Sylvain, président de la Fédération des Tonneliers de France. Il est en train de mettre en péril l'élevage traditionnel en fût de chêne, et par voie de conséquence, la part la plus prestigieuse de la viticulture française. »

À propos du Syndicat des Mérandiers de France :

Actrices prépondérantes de la valorisation du chêne français, les 30 entreprises adhérentes au Syndicat des Mérandiers de France ont produit 55 000 m³ de merrains en 2021 pour un chiffre d'affaires de 260 M€. Elles emploient environ 1 600 personnes.

À propos de la Fédération des Tonneliers de France :

La Fédération des Tonneliers de France regroupe 57 entreprises qui emploient environ 1 500 personnes. Installées dans les principales régions viticoles françaises, elles ont vendu 503 546 fûts pour un chiffre d'affaires de 391,3 M€ et 1 861 grands contenants pour un chiffre d'affaires de 31,2 M€, sur la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. 68% de cette production a été exporté vers, principalement, les États-Unis, l'Italie, l'Espagne et l'Australie. Grâce à la qualité de sa matière première et à son savoir-faire, qui marie des gestes ancestraux aux techniques les plus innovantes, la tonnellerie française reste une référence et se revendique leader mondial.

CONTACT PRESSE :

**Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – alice@alicedekker-rp.fr
www.merandiersdefrance.fr - www.tonneliersdefrance.fr**